



COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS
DU 15 NOVEMBRE 2018

Collège Habitants :

Présents : M. GILLES, M. GUILLAUME, M. KOUKPAKI Mme TOURIGNY,

Excusés : M. LASSIAILLE, M. ZAOUI

Absents : Mme FAHY, M. EL FATOUHI, Mme GIGLIO, M. ROLLIER,

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, Mme GILLES

Excusés : Mme LABORDE, Mme REDSTONE,

Administration :

Présente : Mme BOYER

-Validation du compte rendu de la réunion précédente

-Démission de Mme SZTENKREC :

Daniel Lassiaille, qui était membre suppléant, intègre le collège habitants en tant que membre titulaire.

-Projet des Estivales 2019 :

M. Gabriel BORNE, responsable du service jeunesse de la commune, présente le projet des Estivales 2019 qui a pour objectif d'animer la période d'été. Tous les jeudis de juillet et août 2019 (à l'exception du jeudi 15 août férié) un évènement sera organisé sur un site. Les 5 quartiers de la ville seront concernés chacun leur tour.

Les habitants peuvent faire des propositions. Une fiche action est remise à chaque membre du conseil de quartier et leur sera également envoyée par mail, afin qu'ils puissent proposer leurs idées.

Date limite de dépôt des fiches action : début avril, afin de préparer la maquette des Estivales 2019 avec un programme complet des animations.

Le projet est intergénérationnel et dédié à tous les publics.

Pour l'instant, est prévu (en attente de validation) :

Jeudi 29 août : cinéma en plein air au Parc Chaussy

En juillet : marché nocturne avec concert au kiosque place Jean-Baptiste Clément

Au stade : rencontre sportive, barbecue, tournoi de pétanque

Les animations n'iront pas au-delà de 21h, mis à part pour la séance de cinéma.

-Etat et appartenance du petit pont en bois au moulin du Breuil :

Ce petit pont relève du domaine public. Il appartient aux communes de Combs-la-Ville et Varennes Jarcy.

Son état est dangereux, sa réparation sera exécutée fin 2018 avec la participation de Varennes Jarcy (le bois sera changé).

- Devenir des locaux de l'ancienne police municipale

A ce jour aucune décision, aucune projection pour son usage futur.

- Devenir de la résidence des roses rue Sommeville

Le projet pour le transformer en foyer refuge pour femme battues n'est pas abandonné. Le projet avait été présenté au conseil départemental de Seine et Marne. Toutefois, les interlocuteurs ont changé et les nouveaux doivent se saisir du sujet. L'OPH, qui est propriétaire du bâtiment, procède prochainement à sa vente.

Les discussions se poursuivent, notamment avec le futur propriétaire.

Les habitants signalent des personnes parfois présentes dans le bâtiment et des personnes qui escaladent la grille. Le signalement sera remonté au propriétaire.

-Fibre optique :

Les habitants signalent le fait que des armoires restent ouvertes, notamment à l'angle des rues de Lieusaint et rue Sermonoise. Il faut appeler le CTM, dès qu'une armoire est ouverte.

Signaler tout problème quant à la pose de la fibre à la mairie.

L'action des opérateurs sur le domaine privé s'arrête en limite de propriété. Concernant les réseaux situés sur les parties privatives, cela relève du domaine privé.

-Problème réseau SFR :

De nombreux Combs-la-Villais se plaignent des problèmes de réseau de SFR sur la commune, y a-t-il un problème de réception (antenne) sur la commune ?

Pas d'incident à la connaissance de la Mairie.

-Détritus jetés sur la voie publique

Le collège habitants fait remonter des plaintes concernant la présence de détritus sur la voie publique. Ils font part d'un problème d'incivilité qui nuit à l'entretien régulier de la commune.

L'entretien de la voie publique s'effectue de deux manières :

- en régie, par les agents des services techniques, pour la collecte des papiers et petits dépôts, le vidage des poubelles publiques, le passage du souffleur et d'une petite balayeuse. Toutes les semaines, les papiers et petits dépôts sont ramassés, les poubelles publiques sont vidées (les jours de nettoyage diffèrent selon la rue). Toutes les 6 semaines, la balayeuse de la commune intervient sur les axes secondaires.
- Le SIVOM procède à l'entretien des axes principaux avec le passage de la balayeuse et du souffleur. Ils passent par exemple, tous les lundis dans les rues Sommeville et Sermonoise.

Le collège habitant propose de voir avec les écoles pour sensibiliser les enfants.

- Constructions immobilières sur la commune :

Au forum des associations, les habitants se plaignaient auprès des membres des conseils de quartier du grand nombre de nouvelles constructions, notamment la création d'immeubles qui vont remplacer les maisons dans des zones pavillonnaires.

Le collège habitants propose de publier dans le journal Rencontre, les nouveaux projets immobiliers.

La mairie indique que tous les permis sont consultables à la mairie au service Urbanisme, et les dépôts et décisions d'autorisation d'urbanisme sont affichés sur le parvis de la mairie. Il n'y aura pas de page consacrée aux nouveaux permis de construire dans le journal.

La mairie nous rappelle l'évolution du nombre d'habitants ces 50 dernières années : La ville comptait 3000 habitants en 1959, 20 000 habitants en 1990 et 22 300 habitants en 2018. Située sur le territoire de la ville nouvelle de Sénart, c'est une commune qui était vouée à se densifier.

Afin de préserver les terres agricoles, le Plan Local d'Urbanisme de la commune préserve le plateau d'Egrenay de toute construction immobilière.

Il est toutefois rappelé qu'un cadre légal s'impose aux collectivités : la loi rend obligatoire 25% de logement sociaux dans les communes.

Le Plan Local d'Urbanisme règlemente les constructions (hauteur, densité, espace vert, stationnement, etc.) mais ne peut en aucun cas interdire de l'habitat collectif dans un secteur pavillonnaire.

-Plaque d'égout descellée devant la résidence Notre Dame rue Sommeville :

Il s'agit d'une plaque de l'opérateur Orange qui est descellée et qui doit être refixée et réparée. Les services de la mairie ont relancé Orange.

-Tournoi de pétanque 2019 :

Les collègues habitants souhaitent renouveler l'organisation d'un tournoi de pétanque.

Le projet doit être présenté le plus rapidement possible.

La séance est levée

**Le maire-adjoint
en charge de l'animation des conseils de quartier,**

La co-vice Présidente,

M. PERIDON

Mme TOURIGNY